

## Mobilité sociale intergénérationnelle : le poids de l'hérédité sociale diminue mais reste fort

Blandine LEJEALLE\*

La mobilité sociale, qui désigne le changement de position sociale des individus, est un indicateur d'égalité des chances dans nos sociétés démocratiques. Le concept de mobilité sociale est né de l'idée que la position sociale d'un individu n'est pas seulement acquise par ses caractéristiques et mérites personnels mais est aussi le fruit de son origine sociale. Une des manières d'estimer l'ampleur de ce phénomène est de comparer la catégorie professionnelle des actifs occupés âgés de 35 ans à 59 ans avec celle de leur père<sup>1</sup>. Actuellement, les comparaisons pères-fils restent le modèle d'analyse le plus fréquemment utilisé pour des raisons historiques mais aussi méthodologiques. C'est le modèle présenté ci-dessous.

### Augmentation de la mobilité sociale ascendante

En 2004, sur la base d'une classification des professions en cinq groupes<sup>2</sup>, l'indice global de reproduction sociale était de 49%. Autrement dit, la moitié des hommes actifs occupés (âgés de 35 à 59 ans) exerçaient une profession appartenant au même groupe que celle de leur père ; 38% occupaient une catégorie «supérieure» à celle de leur père (mobilité ascendante) et 13%, une catégorie inférieure (mobilité descendante)<sup>3</sup>. Cet indice, qui dépend fortement du niveau d'agrégation retenu et de la hiérarchie des groupes de professions étudiés, prend tout son sens dans une démarche comparative dans le temps ou entre sous-populations. Ainsi, en vingt ans, la mobilité sociale a augmenté et notamment la mobilité sociale ascendante : en 1985<sup>4</sup>, la reproduction sociale atteignait 69%, la mobilité ascendante, 24% et la mobilité descendante, 7%.

Les changements structurels de l'emploi justifient une part importante de la mobilité observée entre deux générations. En effet, la tertiarisation des emplois, notamment à travers le secteur financier et les services aux entreprises, la diminution du secteur agricole (entre autres, des petites exploitations) et la baisse du nombre des petits commerçants et artisans ont modifié les besoins en main-d'œuvre et, par là-même, la structure professionnelle de la société luxembourgeoise. Une analyse plus fine de l'effet des changements structurels sur la mobilité sociale permet de constater que la moitié de la mobilité sociale observée en 2004 provient de ces changements structurels et que l'autre moitié traduit une réelle transformation dans l'attribution des positions sociales.

Deux approches complémentaires de la mesure de la mobilité sociale sont habituellement proposées : une approche en termes de *destinées* (par exemple, que deviennent les fils d'agriculteurs ?) et une approche en

termes de *recrutements* (par exemple, d'où sont issus les agriculteurs ?). Ces deux approches ne tenant pas compte des effets de structure, une troisième approche permettant de les neutraliser complète cette analyse.

### La table des destinées : dis-moi ce que faisait ton père, je te dirai ce que tu fais

C'est aux deux extrêmes de la hiérarchie des professions que le pourcentage de fils occupant le même type de profession que leur père est le plus élevé : 49% des fils dont le père exerçait une profession supérieure occupent eux-mêmes une profession supérieure et 52% des fils dont les pères ont exercé des professions d'ouvriers sont également ouvriers (cf. *tableau, volet 1*). Les phénomènes de mobilité sociale ascendante les plus importants sont observés au sein des groupes suivants : d'une part, entre les pères employés de type administratif et leur fils exerçant des professions intermédiaires ou supérieures et, d'autre part, entre les pères exerçant des professions intermédiaires et leur fils ayant accédé aux professions supérieures. Quant aux fils d'agriculteurs, seulement 20% d'entre eux sont eux-mêmes agriculteurs et 47% sont ouvriers.

### La table des recrutements : dis-moi ce que tu fais, je te dirai ce que faisait ton père

Le poids de l'hérédité sociale est particulièrement fort chez les agriculteurs : même si seulement 20% des fils d'agriculteurs travaillent dans l'agriculture, 77% de l'ensemble des agriculteurs de 2004 sont fils d'agriculteurs (cf. *tableau, volet 2*). Les ouvriers d'aujourd'hui sont également nombreux à avoir eu un père ouvrier (72% d'entre eux). Mais vu le poids des ouvriers dans l'ensemble de la population d'hier, les ouvriers d'aujourd'hui ne sont pas les seuls à avoir eu un père ouvrier : 32% des professions supérieures d'aujourd'hui, 48% des professions intermédiaires et 55% des employés administratifs sont issus du milieu ouvrier.

<sup>1</sup> La comparaison porte sur la catégorie professionnelle du fils au moment de l'enquête et la catégorie professionnelle du père au moment où le fils avait achevé ses études. L'utilisation de la Classification Internationale Type des Professions (CITP-88) établie par le Bureau International du Travail (BIT) permet de regrouper les professions selon le type de métier exercé, le degré de responsabilité dans le poste occupé mais aussi en fonction du niveau de formation nécessaire à l'exercice de cette profession.

<sup>2</sup> Les cinq groupes retenus sont les suivants : les professions dites supérieures (cadres, dirigeants et professions intellectuelles et scientifiques) ; les professions intermédiaires scientifiques, de la santé, des finances et administratives ; les employés administratifs ; les agriculteurs ; et les ouvriers.

<sup>3</sup> Pour le calcul de l'indice global de reproduction, les passages de père agriculteur à fils ouvrier et de père ouvrier à fils agriculteur ont été considérés comme des phénomènes de reproduction sociale.

<sup>4</sup> Source : PSELL-1/1985, CEPS/INSTEAD.

\* CEPS/INSTEAD

Le poids substantiel des ouvriers parmi la population active d'hier illustre bien la nécessité de prendre en compte l'évolution de la structure de la population active pour relativiser l'interprétation des phénomènes de mobilité. Ceci permet de distinguer des groupes où la reproduction sociale est forte, d'autres où la mobilité est plus importante.

**Des phénomènes de reproduction sociale apparents quelque peu modifiés par la neutralisation des effets de structure**

En tenant compte des effets de structure, les phénomènes de reproduction sociale décrits ci-dessus se maintiennent mais prennent une autre ampleur<sup>5</sup>. C'est parmi les agriculteurs, les professions supérieures et les employés administratifs que la part de reproduction sociale est la plus élevée. Par rapport à une situation où les chances d'exercer une profession seraient les mêmes pour tous quelle que soit son origine sociale, les fils d'agriculteurs ont 5,7 fois plus de chances de se retrouver dans cette catégorie. Les professions supérieures (1,9) et les employés de type administratif (1,8) ont deux fois plus de chances d'exercer une profession similaire à celle de leur père.

Les actifs exerçant des professions intermédiaires (1,2) et les ouvriers (1,4) affichent également une reproduction sociale supérieure à ce que l'on observerait dans le cas d'une société à mobilité parfaite. Ces deux groupes de professions sont toutefois nettement plus ouverts que les autres puisque les fils de professions intermédiaires ont deux fois plus de chances d'exercer une profession dite supérieure et les fils d'ouvriers ont autant de chances d'être aujourd'hui employés administratifs ou d'exercer une profession intermédiaire.

**Une reproduction sociale beaucoup plus forte chez les Portugais**

Etant donné que les Portugais pères et fils sont fortement concentrés dans les emplois d'ouvriers, leur indice de reproduction sociale est bien plus élevé que chez les Luxembourgeois et les autres étrangers du territoire. Plus de 80% des actifs portugais appartiennent à la même catégorie professionnelle que leurs pères : ils sont à la fois ouvriers et fils d'ouvriers ou d'agriculteurs. Environ 10% ont connu une mobilité ascendante et 8%, une mobilité descendante. Ces indices sont respectivement de 43%, 45%, 12% pour les Luxembourgeois et de 48%, 35%, 17% pour les étrangers autres que les Portugais.

**Table des destinées et des recrutements (en %)**

| Volet 1 : Table des destinées (% en lignes)      |                                          |                            |                         |              |          |          |
|--------------------------------------------------|------------------------------------------|----------------------------|-------------------------|--------------|----------|----------|
| Catégorie professionnelle du père                | Catégorie professionnelle du fils (en %) |                            |                         |              |          |          |
|                                                  | Professions «supérieures»                | Professions intermédiaires | Employés administratifs | Agriculteurs | Ouvriers | Ensemble |
| Professions «supérieures»                        | 49                                       | 27                         | 11                      | 0            | 13       | 100      |
| Professions intermédiaires                       | 48                                       | 26                         | 11                      | 0            | 15       | 100      |
| Employés administratifs                          | 26                                       | 40                         | 19                      | 2            | 13       | 100      |
| Agriculteurs                                     | 16                                       | 12                         | 5                       | 20           | 47       | 100      |
| Ouvriers                                         | 16                                       | 20                         | 11                      | 1            | 52       | 100      |
| Ensemble                                         | 26                                       | 21                         | 11                      | 4            | 38       | 100      |
| Volet 2 : Table des recrutements (% en colonnes) |                                          |                            |                         |              |          |          |
| Catégorie professionnelle du père                | Catégorie professionnelle du fils (en %) |                            |                         |              |          |          |
|                                                  | Professions «supérieures»                | Professions intermédiaires | Employés administratifs | Agriculteurs | Ouvriers | Ensemble |
| Professions «supérieures»                        | 32                                       | 21                         | 18                      | 0            | 6        | 17       |
| Professions intermédiaires                       | 25                                       | 17                         | 14                      | 0            | 5        | 14       |
| Employés administratifs                          | 3                                        | 7                          | 6                       | 2            | 1        | 4        |
| Agriculteurs                                     | 8                                        | 7                          | 7                       | 77           | 16       | 13       |
| Ouvriers                                         | 32                                       | 48                         | 55                      | 21           | 72       | 52       |
| Ensemble                                         | 100                                      | 100                        | 100                     | 100          | 100      | 100      |

**Guide de lecture :** en 2004, 26% des fils dont les pères exerçaient des professions intermédiaires au moment où les fils avaient achevé leurs études, exerçaient eux-mêmes des professions intermédiaires ; 17% des fils exerçant des professions intermédiaires en 2004 avaient un père exerçant une profession intermédiaire.

**Champ :** Hommes actifs occupés en 2004, âgés de 35 à 59 ans

**Sources :** PSELL-3/2004, CEPS/INSTEAD, STATEC

<sup>5</sup> La neutralisation des effets de structure s'effectue par le calcul de coefficients de passage qui correspondent au rapport entre le pourcentage de la catégorie dans la table des destinées et le pourcentage de la catégorie dans l'ensemble des fils. Ainsi, pour les professions supérieures, ce coefficient vaut (49/26), c'est-à-dire 1,9 ; il vaut, respectivement pour chacun des quatre autres groupes professionnels : 1,2 ; 1,8 ; 5,7 et 1,4. Lorsque ce coefficient est proche de 1, alors l'origine sociale ne favorise ni ne défavorise la destinée correspondante ; lorsqu'il est supérieur à 1, alors il existe des freins à la mobilité.